



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil municipal

Lundi 4 avril 2016

Vote du budget 2016

Rationalisation des dépenses, chasse aux doublons et adaptation du service public, le budget 2016 est le fruit d'une « approche pragmatique » selon Alain Anziani, Maire de Mérignac.

Le budget 2016 a été voté par les élus mérignacais dans un contexte financier national et international tendu. D'un montant total de 97 340 435, 99 €, il s'agit du premier budget voté après la mutualisation des services avec Bordeaux Métropole. Les dotations de l'Etat ont baissé de près de 2 millions d'euros. Mérignac connaît néanmoins une situation financière saine.

La Ville examine toutes les pistes permettant de rationaliser les dépenses, éviter les doublons et moderniser le service public. Ainsi, Mérignac s'est engagée à réduire les frais de fonctionnement (baisse de 440 000 euros : frais de déplacements, communication, réduction énergétique, dématérialisation des documents...). Alain Anziani, Maire de Mérignac, a souligné la nécessité d'adapter certaines prestations aux besoins des habitants et prôné « *une approche pragmatique* » des services à la population, tout en garantissant que « *Mérignac restera un modèle social* ».

Ce budget 2016 repose donc sur trois engagements : le maintien de la qualité des services à la population, le maintien des taux de fiscalité et des investissements. Sur ce dernier point les investissements connaîtront en 2016 une hausse de 20% avec la réalisation par exemple de la maison des habitants de Beaudésert, la maison des habitants de Chemin long ou la cité de la petite enfance... Jean-Marc Guillembet, adjoint au Maire délégué aux finances, a rappelé que ce budget est un compromis indispensable entre les contraintes financières et les obligations politiques, « *il s'agit d'un plan ambitieux sur le volet éducatif et culturel, c'est pourquoi il ne peut uniquement répondre à des logiques comptables* ».

Marie Récalde, adjointe au Maire déléguée à l'éducation, a d'ailleurs indiqué que le budget de l'éducation est le premier budget de la commune et le resterait. Suite à l'inquiétude de certaines familles, le Maire de Mérignac a annoncé le maintien de l'accueil périscolaire de 7h à 7h30. Les transports scolaires feront l'objet d'une étude au cas par cas en fonction des dessertes en transports en commun existantes.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com